



## COMMUNE DE WEMMEL

### CONSEIL COMMUNAL DU 28 AOUT 2008

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

## DECISIONS

Application de l'article 252 du décret communal.

Présents: Mrs B. Carpriau, Président du Collège, M. Van Langenhove, bourgmestre, C. Andries, R. Mertens, H. Vander Voorde, Mme M. Van der Straeten, échevins, L. Belgrado, J. Verhasselt, Mme M.-F. Govaere-Laurent, D. Noltinx, T. Stevaert, Mme F. Van Cauwenberghe, W. Van Mulders, T. Coomans de Brachène, R. De Visscher, Mme J. Sarels, R. Galluccio, W. Vansteenkiste, Mme J. Moreau, R. De Lille, Mme N. Dewell, conseillers-communaux et Mme J. Luykx, secrétaire.

Excusés : Mme C. Colier et Mr E. Verbist.

### SEANCE PUBLIQUE

1. Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal : adaptation de l'article 33§2 du règlement d'ordre intérieur, notamment 8 jours au lieu de 5 jours : approuvé à l'unanimité.
2. Détermination définitive du compte annuel 2006 - CPAS - Prise en connaissance : approuvé à l'unanimité.
3. Approbation définitive compte communal 2006 - Prise en connaissance : approuvé à l'unanimité.
4. Approbation compte Pro Humanité 2007 : : approuvé à l'unanimité.
5. Constitution d'une commission communale pour la culture et la désignation des membres : l'échevin Andries commente ce point. Le Président propose d'émettre un vote en premier lieu concernant le principe de la constitution de la commission. Le résultat du vote est comme suit: 13 voix pour, 1 contre (W. Van Mulders) et 7 abstentions (H. Vander Voorde, Mme M. Van der Straeten, J. Verhasselt, T. Stevaert, R. De Visscher, R. Galluccio, W. Vansteenkiste). Le Conseil prend connaissance des candidatures et procède au vote concernant la désignation des membres de la commission communale pour la culture:
  - 1.- T. Coomans de Brachène : 16 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

- 2.- J. Moreau : 10 voix pour et 2 contre
- 3.- F. Van Cauwenberghe : 10 voix pour et 1 contre
- 4.- J. Verhasselt : 8 voix pour, 8 contre et 3 abstentions
- 5.- J. Sarels : 13 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.
6. Dossier Wemmel / De Lijn - Approbation de l'acquisition d'une servitude : approuvé à l'unanimité.
7. Adaptation du règlement d'impôts concernant l'utilisation du domaine public : approuvé à l'unanimité.
8. Approbation devis particulier, estimation et mode d'adjudication pour une mission d'étude: construction d'un appartement pour des relogements et accueil temporaire : sur proposition du Président, ce point est reporté et la décision est prise d'établir préalablement un tableau comparatif et ce avec 18 voix pour et 3 abstentions (T. Stevaert, R. De Visscher, W. Vansteenkiste).
9. Prise en connaissance de la décision du Collège en date du 09/07/2008 invoquant l'urgence concernant l'achat d'une chaudière pour les habitations des concierges (domaine scolaire) : approuvé à l'unanimité.
10. Adaptation du règlement communal concernant le raccordement d'égouts et adaptation du système des primes (séparation de l'évacuation de l'eau pluviale) : approuvé à l'unanimité.
11. Approbation devis particulier, estimation et mode d'adjudication concernant les travaux de séparation de l'évacuation d'eau pluviale - Zavelberg : approuvé à l'unanimité.
12. Avis du gouvernement flamand concernant la reprise de la route provinciale Wemmel - Merchtem : approuvé avec 20 voix et 1 abstention.
13. Circulation : rue réservée aux jeux : vierwindenlaan : approuvé à l'unanimité.
14. Location du nouveau server : approuvé à l'unanimité.

## **HUIS CLOS**

15. Mise à la pension d'un membre du personnel communal
16. Personnel école francophone

Ce document est disponible à la Maison communale de Wemmel - Avenue Dr. H. Follet, 28 à 1780 Wemmel, durant les heures de travail de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 22 septembre 2008.

Wemmel, 1 septembre 2008

Par ordre :  
Le Secrétaire  
(s) Mme. J. LUYKX

Le Président  
(s) Mr. B. CARPRIAU